

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 4^e EDITION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES
GUICHETS UNIQUES, BRAZZAVILLE 2015**

Lundi 5 Octobre 2015, Brazzaville

**Discours du Ministre des Postes et Télécommunications
M. Hellot Mantson MAMPOUYA**

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé,

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,

Monsieur le Président de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique,

Monsieur le Directeur Général du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions internationales,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Administrations Publiques et structures Privées,

Mesdames et Messieurs les Conférenciers,

Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et toutes préséances considérées,

Distingués Invités

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir de prendre la parole à ce forum, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 4^e Edition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques.

Je voudrais d'ores et déjà remercier les organisateurs pour avoir convié notre ministère à participer aux échanges prolifiques qui auront lieu ici, d'autant plus que les débats, échanges et contributions donneront une place de choix au secteur qui est notre, celui des Technologies de l'Information et de la Communication, mieux, mettront en exergue le rôle que celles-ci pourraient être amenées à jouer dans l'implémentation de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités, Chers Conférenciers,

Les Technologies de l'Information et de la Communication ont entraîné un développement mondial insoupçonné et de manière inédite, en proposant d'énormes atouts et possibilités de développement humain, social et économique. L'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) devient d'autant plus nécessaire qu'une partie croissante de notre vie quotidienne se passe désormais en ligne.

C'est autant vous dire que l'importance des TIC n'est plus à démontrer tant il est vrai qu'elles interviennent dans tous les domaines et régulent notre quotidien.

Mesdames et Messieurs,

La République du Congo qui ambitionne de devenir un acteur essentiel de ce secteur dans la sous-région et en Afrique, ne ménage aucun effort pour asseoir une infrastructure technologique soutenue capable de permettre au pays de répondre aux besoins en ressources technologiques des populations, entreprises et administrations mais aussi à ceux des pays de l'hinterland.

L'intégration du Congo dans la société de l'information et de la Communication a très tôt été l'une des priorités de notre Gouvernement. Mais il a fallu relever d'énormes défis pour réussir à insérer de façon bénéfique et durable ces technologies dans le processus de développement du pays. Ce travail de longue haleine est encore en cours et ne s'achèvera que lorsque nous aurons doté et maillé l'ensemble du territoire congolais en infrastructures adéquates.

Grace à la volonté politique de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, d'arrimer le pays à la modernité, nous sommes en phase de réussir ce pari.

En effet, le Congo s'est assuré une connexion directe aux autoroutes internationales de l'Information et de la Communication depuis 2012, après la mise en place de la station d'atterrissage de fibre optique sous-marine de Matombi dans le Département du Kouilou. Ceci dans le cadre du projet WACS (*West Africa Cable System*), un câble de communication large bande reliant l'Afrique du Sud au Royaume Uni, le long de la côte Ouest Africaine.

L'objectif visé est de profiter du positionnement géographique naturel du Congo pour en faire le hub technologique en matière de fourniture des services liés aux TIC dans la sous-région. Grâce à cette connexion à haut débit, Nous nous proposons de contribuer au développement d'un accès sécurisé, rapide, et à moindre coût pour le pays et l'Afrique centrale. Ainsi, une dorsale à fibre optique de plus de 19.000 kilomètres, allant du Sud au Nord du pays, soit de Pointe-Noire à Brazzaville en passant par Oyo et Owando, a été installée. Et 300 kilomètres de boucles métropolitaines à fibre optique a aussi été déployés dans les chefs-lieux de Départements et les grandes villes afin d'offrir un accès internet à haut débit aux populations.

Après tant d'efforts consentis, l'heure n'est plus à la seule utilisation des TIC mais au développement des multiples usages et services à valeur ajoutée qu'elles offrent dans le but d'améliorer le quotidien de nos populations des villes et campagnes et les performances de notre économie.

Notre ambition demeure, l'éclosion d'une économie numérique durable.

Avec plus de 100 milliards de francs CFA injectés ces dernières années, et des ressources additionnelles en voie de l'être, le Congo mise sur les TIC pour moderniser son économie, notamment les autres secteurs traditionnels et diversifier l'économie qui reste tributaire du pétrole et du bois.

Porteur de croissance, le secteur des TIC, avec la très forte croissance qu'il a connu ces 10 dernières années, est l'un des secteurs les plus dynamiques de notre économie. Il pointe à la troisième place, après les secteurs du pétrole et du bois. Ce secteur a pourvu d'importantes ressources fiscales à l'Etat et a contribué de façon significative à la création des emplois.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Dans la perspective de l'amélioration des indicateurs macroéconomiques de nos états, nous recherchons sans cesse la performance économique. De nos jours, l'implémentation des solutions et applications effectives des TIC ont démontré combien elles étaient efficaces notamment en ce qui concerne la gestion rationnelle des flux d'information et des données.

Dans le domaine du commerce international, où l'on échange chaque jour des quantités importantes d'informations entre administrations et opérateurs commerciaux, les TIC ont l'avantage de rendre les opérations plus rapides, plus faciles, moins coûteuses et plus sûres.

Elles offrent l'environnement adéquat au développement des initiatives de simplification, d'harmonisation et de facilitation des échanges tant recherchées par les acteurs du commerce international en quête de gain et de productivité.

La création du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières par le Gouvernement de la République, dans le but d'assurer de manière intégrée la collecte, l'exploitation et la diffusion électronique des informations et documents liés au commerce international, participe à ce schéma d'émergence d'une économie durable inclusive. Elle pose les jalons de la diversification de l'économie congolaise par la simplification des procédures et la facilitation des formalités administratives, commerciales et douanières.

Me référant au thème de cette 4^e Edition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques, « *Mise en Œuvre des Accords de Bali : Quelle contribution des Guichets Uniques ?* », Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que le Congo propose un environnement propice à la prise en compte technologique de cette préoccupation, tant il a un large profit à en tirer. Quoi de mieux pour un pays comme le nôtre, disposant d'un port en eau profonde et couloir naturel de transbordement des marchandises, que d'avoir à offrir des procédures souples, et une technologie favorisant l'attraction des Investissements Directs Etrangers.

Grace au Guichet Unique des Opérations Transfrontalières qui joue un rôle essentiel dans la pénétration des TIC dans l'administration congolaise et dans l'ensemble du segment de production du pays, nous sommes sûrs que le Congo n'attend que vos recommandations pour jouer sa partition.

Du haut de cette tribune, nous adressons donc nos félicitations à la Direction Générale du Guichet Unique des Opérations Transfrontalières qui développe la « *culture TIC* » dans les administrations et entreprises privées afin d'assurer les échanges de données impliqués par les procédures et formulaires dématérialisés du commerce international.

Aussi l'encourageons-t-il dans sa dynamique de vulgarisation des TIC pour l'émergence de l'économie numérique et la modernisation de l'économie congolaise.

Quant à notre Ministère, il reste disposé à vous accompagner dans la définition de politiques et stratégies d'informatisation ainsi que de certification des échanges électroniques.

En tant qu'autorité de certification racine de la République du Congo vous avez l'obligation sinon l'impérieuse nécessité de garantir la sécurité des échanges électroniques et celle de l'interopérabilité des systèmes d'information des acteurs participants au commerce extérieur.

La mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, en dépend. Notre expertise sera toujours mise à votre disposition.

Plein succès à la 4^e Edition de la Conférence Internationale sur les Guichets Uniques, Brazzaville 2015.

Vive le Congo

Je vous remercie.